

**La commune de PUJOLS (3 800 hab.) recherche un  
CHEF D'EQUIPE POUR SES SERVICES TECHNIQUES**

**Poste à pourvoir début septembre 2025**

**Missions principales**

Sous l'autorité de la DST, vous participerez aux missions suivantes :

1)

- Coordonner, manager et gérer une équipe (4 /5 agents)
- Planifier, suivre et contrôler les opérations
- Solliciter des devis et accompagner les prestataires extérieurs
- Gérer les moyens techniques du service
- Participer au suivi administratif et budgétaire
- Contribuer aux études de projets en lien avec la DST
- Assurer le lien et la coordination des prestations avec les autres services de la collectivité, les élu.e.s, les acteurs et les prestataires du territoire

2)

- Veiller au bon état général des surfaces et espaces publics de la collectivité et à la propreté de la commune, classée parmi les Plus Beaux Villages de France
- Entretenir les espaces verts communaux
- Effectuer des travaux de maintenance et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie

3)

- Participer à la préparation des manifestations et événements associatifs et municipaux
- 

**Diplômes/Qualifications**

- Formation dans le domaine du bâtiment et/ou solide expérience en travaux tous corps d'état
- Permis B obligatoire
- Caces et habilitation

**Compétences professionnelles et techniques :**

- Qualités relationnelles et pragmatisme pour le pilotage d'une équipe et de son activité
- Maîtrise des règles de sécurité

- Utilisation des outils informatiques
- Gestion des priorités et réactivité
- Rigueur et autonomie
- Force de proposition

**Avantages** : Rémunération statutaire et régime indemnitaire (RIFSEEP), Gratification de fin d'année, participation employeur à la protection sociale complémentaire, chèque déjeuner, bois de service, possibilité d'adhésion au groupement d'action sociale (prestations sociales, carte CE+)

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire (RIFSEEP),
- Titres-restaurant et CNAS
- Participation employeur à la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)

#### **Conditions de recrutement :**

- Recrutement dans le **cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux**, à défaut celui des adjoints techniques territoriaux
- Ouvert aux contractuels, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (*Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique*)
- Régime indemnitaire selon profil et expérience
- Nombreux déplacements sur le territoire communal
- Emploi à temps complet